SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

CASABLANCA-SETTAT DEVELOPPEMENT | SDR-CSD

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N°11/2026/SDR-CSD

La Directrice Générale Déléguée de la Société de Développement Régional **CASABLANCA-SETTAT DEVELOPPEMENT** procède à l'achat sur bon de commande objet du présent avis conformément à l'article 67 du règlement des marchés de la SDR.

- **Objet de la prestation :** TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU PARC INDUSTRIEL AHL LOUGHLAM SITUE DANS LA PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS DE SIDI BERNOUSSI, REGION CASABLANCA-SETTAT
- **Consistance de la prestation :**

N° prix	Désignation	Unité	Qté	Garanties Exigées
1	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU PARC INDUSTRIEL AHL LOUGHLAM SITUE DANS LA PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS DE SIDI BERNOUSSI, REGION CASABLANCA-SETTAT	Forfait	1	• Une attestation de référence dans le domaine de jardinage et/ou l'entretien des espaces verts ; • Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière • La présente consultation paraphée sous toutes les pages, signée et cachetée à la dernière page.

- **Lieu d'exécution** : Parc industriel Ahl Loughlam, Essalam 2, sis à Sidi Moumen, Préfecture d'Arrondissement Sidi Bernoussi, Casablanca.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

CASABLANCA-SETTAT DEVELOPPEMENT | SDR-CSD

- **Délai d'exécution : 2 Mois**, le délai commencera à courir à compter de la date fixée dans l'ordre de service prescrivant le commencement de la prestation.

- **Date et heure limite de réception des devis des concurrents** : **le jeudi 26 Novembre 2026 à 10h:00.**

- Les devis doivent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

NB :

➢ Les Garanties exigées ci-dessous doivent être remise au Maitre d'ouvrage avant la date limite de réception des devis, soit avant le 26/11/2026 à 10h00, à l'adresse email suivante : **oubilham.sdr@gmail.com**

Garanties exigées :

- Une attestation de référence dans le domaine de jardinage et/ou l'entretien des espaces verts ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière
- La présente consultation paraphée sous toutes les pages, signée et cachetée à la dernière page.

➢ **Une visite des lieux est programmée le Lundi 23 Novembre 2026 à 10h00**, au Parc Industriel Ahl Loughlam, sis à Essalam 2, Arrondissement Sidi Moumen, Préfecture d'arrondissements Sidi Bernoussi, Casablanca.

- Pour la visite des lieux et toutes informations complémentaires : Contact SDR-CSD : 06 62 53 18 63

Directrice Générale Déléguée de la SDR Casablanca - Settat Développement
Hind NASLOUBY